Le 22 novembre 2017

Monsieur le président, monsieur le directeur général, madame la directrice générale adjointe

Depuis plusieurs mois nous parlons de changements importants sur les ESAT du Bassin Rennais. Plusieurs scénarii ont été évoqués. Il semble que le conseil d'Administration ait décidé qu'il n'y aurait plus que deux ESAT sur Rennes dans un avenir très proche.

Par le passé, certains salariés ont déjà vécu des changements importants de leurs conditions de travail (constitutions des CAD). Aujourd'hui, Il n'est pas pensable pour la section CFDT que ces changements ne soient pas accompagnés et négociés.

Pour la section CFDT le seul fait d'informer régulièrement les élus du comité d'entreprise ne peut pas suffire.

La section CFDT vous demande de rentrer rapidement en négociation vis à vis des conditions de travail et salariales des personnels qui vont devoir subir et s'adapter à ces changements. D'ores et déjà plusieurs questions doivent trouver des réponses :

Le changement du nombre de jours de congés pour les salariés qui viennent des IME, les grilles des salariés en internat, le travail de jours fériés et de weekend, les frais KMS entrainés par ces changements, les modifications de postes… J'en passe. Ces changements inquiètent les salariés et il est clair pour la CFDT que chacun doit s'y retrouver.

Pour la CFDT les modifications des conditions de travail induites par ces évolutions doivent passer par un accord d'entreprise.

Nous vous demandons donc, officiellement d'ouvrir une négociation sur les modifications citées ci-dessus.

Veuillez agréer, messieurs et madame, mes meilleures salutations.

Pour la section CFDT de l'Adapei 35

Mickael Manzoni